



Diag34
IMMO

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Diag34
IMMO Carrez-Amiante-Parasitaire-DPE

CERTIFICATEUR
Gard - Hérault



0607815887



Contact © 1998 - 2007 Sudfrance, inc. all rights reserved Contact

Service Expertise - Certification Immobilière:

T A R I F 2007	Forfait 1 Expertise				F. 2 expertises	F. 3 expertises	F. 4 expertises
	APPARTEMENTS	CARREZ	AMIANTE (1)	PARASITAIRE	DPE	C+A+	C+A+P
	€	€	€	€	€	€	€
pièces unique	45	30	45	120	70	90	210
studio ou F1	55	50	55	140	100	115	240
deux pièces	65	60	65	160	120	135	295
trois pièces	70	65	70	170	130	145	315
4 pièces	80	70	80	190	155	165	355
5 pièces et plus	Sur devis au volume						
Garage, cellier inclus avec							
MAISONS/VILLAS							
de 1 à 2 pièces		100	100	230	180	390	
de 3 à 4 pièces		110	120	280	200	430	
de 5 à 7 pièces		110	130	310	230	520	
de 8 à 10 pièces							
au-delà de 10 pièces	Sur devis au volume						
Garage, cellier inclus avec							

L'Expertise, le Diagnostic et la Certification Immobilière

Diag34
IMMO : Expertise et Diagnostic Immobilière : Les Muses Bât E 24 rue Cavalerie 34000 Montpellier

Tél **Tél 04 34 00 22 36** - web : www.sudfrance.com/certification mèl : jcmenabrea@expertfnaim.org

CERTIFICATEUR : **JC MENABREA**

Ing. ETP, diplômé ICH-

RCP n° 078 870 986 - MUTUELLES du MANS

ORDRE DE MISSION

Vos coordonnées

champs obligatoires

Mr Mme Melle

Nom :

Prénom :

Tél (Domicile) et/ou portable

Tél (Bureau) :

E-mail :

Adresse du bien et personne à joindre pour visiter

Date remise rapport

Demandes particulières:

jc menabrea 0607815887

LEQUEL	LA LOI	IMMEUBLE Habitation, limites	OBJET	VALIDITE
CARREZ	- Loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996	en copropriété	Transaction au compromis	30 ans sauf modification
AMIANTE	Décret no 2001-840 du 13 septembre 2001 modifiant le décret no 96-97 du 7 février 1996	immeuble avec pc avant le 01/07.97	Transaction au compromis	30 ans si pas d'amiante
TERMITE	La loi n° 99-471 du 8 juin 1999 Décret n° 2000- 873 du 3 juillet 2000	immeubles dans zones classées	Transaction au compromis	3 mois . 6 mois décret non paru
DPE	loi du 9.12.07-art. 41-loi du 13.7.07 -art. 79 IV décret du 14.9.07 arrêtés du 15.9.07	tous les immeubles	Transaction au compromis Gestion bail au 01/07/07	10 ans

